 **Association Nationale de Retraités**

***Groupe 82 Tarn et Garonne***

***Reconnue d’intérêt général***

Montauban Janvier 2022

Chères & chers amis

Nous voila en 2022, toujours aussi bloqués et déçus, nous aurions aimés vous rencontrer pour le Repas de fin d’année, annulé en raison des contraintes sanitaires.

Nous pensions vous inviter pour la Galette mais la salle de Castelsarrasin occupée pour la vaccination n’est pas disponible.

Pour le moment ( touchons du bois), l’AG 2022 est fixée au jeudi 24 mars à Saint Nicolas de la Grave et un voyage << Bretagne Plein Sud >> est prévu du 8 au 14 mai 2022.

Nous sommes prêts à vous proposer d’autres activités dés que la situation sanitaire le permettra.

L’activité Marche maintenue en 2021 a repris de plus belle dès Septembre le vendredi matin : Activité de loisir en plein air ouverte à tous.

L’ANR82 malgré tout continue à répondre à ses adhérents : Distribution des chocolats aux plus âgés et gratuité de la cotisation aux plus de 90 ans.

La tombola gratuite 2021 a été tirée et les lots distribués aux heureux gagnants.

Pour poursuivre son activité l’ANR82 vous invite a régler la cotisation 2022

Cotisation individuelle : 13€ Abonnement à la revue : 9€

J’adhère à l’Association et je m’abonne à la revue

Cotisation individuelle : 13€+9€ =22€ Cotisation couple : 13€+13€+9€ =35€

J’adhère à l’Association sans la revue

Cotisation individuelle : 13€ Cotisation couple : 13€ + 13€ =26€

Depuis que l’ANR est <<Reconnue d’intérêt général>> le montant de votre cotisation peut figurer dans la rubrique **Dons** de votre déclaration d’impôts. (Un reçu fiscal vous sera fourni si les impôts vous le demandent)

Nous espérons que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d’année et nous vous présentons tous nos vœux pour 2022.

Cordialement

Le président André ASSEMAT et les membres du bureau

ANR82 30 Avenue Chamier – BP 179 – 82000 MONTAUBAN Cedex 01

Tél: 05 63 63 34 98 - Mobile: 06 32 16 99 62- e-mail : [anr82@wanadoo.fr](mailto:anr82@wanadoo.fr)- Site: anr82.fr